

livrent ainsi à l'exercice de la pharmacie, bien que ne remplissant pas les conditions de grades exigées par la loi.

En conséquence, les parties civiles demandent, avec le ministère public, la condamnation de MM. P... et W... à l'exercice de la pharmacie et celle de MM. V... et L... pour complicité de ce délit.

Elles réclament, en outre de l'application de l'amende, des dommages-intérêts, la fermeture des deux pharmacies, l'affichage au jugement et sa publication dans les journaux.

Mais le tribunal n'a condamné MM. V... et P... qu'à des amendes de 500 fr. et solidairement à 150 fr. de dommages-intérêts envers chacune des parties civiles.

Quant à MM. L... et W..., de la pharmacie du Progrès, ils ont été complètement acquittés.

Les prévenus étaient défendus par M<sup>e</sup> Allart et Dubrou, Boissonnet et Maillard.

**Bry.**— Cette commune est en grand émoi. On vient de l'approuver que les registres de l'état-civil de l'année 1884 ont disparu. Le parquet d'Arras en a été saisi.

**Anzin.**— Un ouvrier, occupé à travailler à une maison en construction à la Blouze-Horne, glissa sur son échafaud et vint tomber d'une hauteur de 12 mètres, sur les escaliers de la cave. On le releva sans connaissance; malgré les soins qui lui furent donnés, il expira 15 minutes plus tard.

Ca malheureux, qui se nommait Eugène Léonard et avait 30 ans à peine, laisse deux enfants en bas-âge à la charge de sa femme, qui est en outre oncle.

## PAS-DE-CALAIS

**Harnes.**— M. Poin, brasseur à Loison, vient de faire une trouvaille précieuse sous le pavé d'une étable, en démolition chez lui.

Il agit d'une collection de pièces de monnaie d'or et d'argent, au millésime de 1720 à 1780. Cette collection se décompose ainsi : 60 pièces d'or de 24 fr., 5 de 48 fr., et 48 pièces d'argent de 6 fr.

## AISNE

**Gercy.**— Un pénible accident est arrivé près le passage à niveau. Le train express, qui part de Vervins à sept heures et demie, se dirigeant sur Reims, a été arrêté par un cheval qui s'est jeté sur la voie à la hauteur de l'écluse, quand un voyageur qui se trouvait dans le train a été projeté par le choc.

Le poids de son corps fit céder brusquement la portière, et pendant qu'elle se levait, le voyageur fut précipité contre les grosses pierres, disposées de droite de la voie pour en maintenir la solidité.

La jambe droite a été fracturée en deux endroits, près de la cheville. De plus, la tête porte une blessure assez large, mais sans gravité.

**Etat-civil de Roubaix.**— DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 28 juin. — Marie Santon, 20 ans, de Toulouse, et Edouard Lemaire, 27 ans, de Valenciennes, au domicile de M. Lemaire, rue de Valenciennes, 2.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 29 juin. — Adolphe Baillet, 29 ans, marchand de bois, et Marie Lemaire, 27 ans, couturière, au domicile de M. Lemaire, rue de Valenciennes, 2.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 30 juin. — Adolphe Baillet, 29 ans, marchand de bois, et Marie Lemaire, 27 ans, couturière, au domicile de M. Lemaire, rue de Valenciennes, 2.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 1<sup>er</sup> juillet. — Marie Lemaire, 27 ans, couturière, au domicile de M. Lemaire, rue de Valenciennes, 2.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 2 juillet. — Marie Lemaire, 27 ans, couturière, au domicile de M. Lemaire, rue de Valenciennes, 2.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 3 juillet. — Marie Lemaire, 27 ans, couturière, au domicile de M. Lemaire, rue de Valenciennes, 2.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 4 juillet. — Marie Lemaire, 27 ans, couturière, au domicile de M. Lemaire, rue de Valenciennes, 2.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 5 juillet. — Marie Lemaire, 27 ans, couturière, au domicile de M. Lemaire, rue de Valenciennes, 2.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 6 juillet. — Marie Lemaire, 27 ans, couturière, au domicile de M. Lemaire, rue de Valenciennes, 2.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 7 juillet. — Marie Lemaire, 27 ans, couturière, au domicile de M. Lemaire, rue de Valenciennes, 2.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 8 juillet. — Marie Lemaire, 27 ans, couturière, au domicile de M. Lemaire, rue de Valenciennes, 2.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 9 juillet. — Marie Lemaire, 27 ans, couturière, au domicile de M. Lemaire, rue de Valenciennes, 2.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 10 juillet. — Marie Lemaire, 27 ans, couturière, au domicile de M. Lemaire, rue de Valenciennes, 2.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 11 juillet. — Marie Lemaire, 27 ans, couturière, au domicile de M. Lemaire, rue de Valenciennes, 2.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 12 juillet. — Marie Lemaire, 27 ans, couturière, au domicile de M. Lemaire, rue de Valenciennes, 2.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 13 juillet. — Marie Lemaire, 27 ans, couturière, au domicile de M. Lemaire, rue de Valenciennes, 2.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 14 juillet. — Marie Lemaire, 27 ans, couturière, au domicile de M. Lemaire, rue de Valenciennes, 2.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 15 juillet. — Marie Lemaire, 27 ans, couturière, au domicile de M. Lemaire, rue de Valenciennes, 2.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 16 juillet. — Marie Lemaire, 27 ans, couturière, au domicile de M. Lemaire, rue de Valenciennes, 2.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 17 juillet. — Marie Lemaire, 27 ans, couturière, au domicile de M. Lemaire, rue de Valenciennes, 2.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 30 juin 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur

AMÉDÉE VOUTON, sous-inspecteur de police de sûreté, époux de Dame Julia LOSEFEL, décédé à Roubaix, le 27 juin 1883, à l'âge de trente-neuf ans, administrateur des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise.

Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Lannoy, le lundi 30 juin 1884, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur

PIERRE LEBLANC, décédé à Lannoy, le 2 juillet 1883, à l'âge de 75 ans, administrateur des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise.

Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Lannoy, le lundi 30 juin 1884, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur

PIERRE LEBLANC, décédé à Lannoy, le 2 juillet 1883, à l'âge de 75 ans, administrateur des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise.

Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Lannoy, le lundi 30 juin 1884, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur

PIERRE LEBLANC, décédé à Lannoy, le 2 juillet 1883, à l'âge de 75 ans, administrateur des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise.

Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Lannoy, le lundi 30 juin 1884, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur

PIERRE LEBLANC, décédé à Lannoy, le 2 juillet 1883, à l'âge de 75 ans, administrateur des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise.

Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Lannoy, le lundi 30 juin 1884, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur

PIERRE LEBLANC, décédé à Lannoy, le 2 juillet 1883, à l'âge de 75 ans, administrateur des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise.

Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Lannoy, le lundi 30 juin 1884, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur

PIERRE LEBLANC, décédé à Lannoy, le 2 juillet 1883, à l'âge de 75 ans, administrateur des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise.

Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Lannoy, le lundi 30 juin 1884, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur

PIERRE LEBLANC, décédé à Lannoy, le 2 juillet 1883, à l'âge de 75 ans, administrateur des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise.

Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Lannoy, le lundi 30 juin 1884, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur

PIERRE LEBLANC, décédé à Lannoy, le 2 juillet 1883, à l'âge de 75 ans, administrateur des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise.

Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Lannoy, le lundi 30 juin 1884, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur

PIERRE LEBLANC, décédé à Lannoy, le 2 juillet 1883, à l'âge de 75 ans, administrateur des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise.

Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Lannoy, le lundi 30 juin 1884, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur

PIERRE LEBLANC, décédé à Lannoy, le 2 juillet 1883, à l'âge de 75 ans, administrateur des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise.

Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Lannoy, le lundi 30 juin 1884, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur

PIERRE LEBLANC, décédé à Lannoy, le 2 juillet 1883, à l'âge de 75 ans, administrateur des Sacraments de notre Mère la Sainte-Eglise.

Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Lannoy, le lundi 30 juin 1884, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur

## SPORT

**Courses de Quenoy-sur-Deule.**— Dimanche 6 juillet, à trois heures et demie.

1<sup>er</sup> Prix d'ouverture (au trot monté).— 250 francs par distance. — 500 francs. Entrée, 30 francs.

2<sup>o</sup> Prix de la Plaine (au trot monté, handicap par distances). — 500 francs. Entrée, 30 francs.

3<sup>o</sup> Prix du Commerce (au galop, handicap par distances), pour poney. — 150 francs. Entrée, 10 francs.

4<sup>o</sup> Grand International (au trot attelé, handicap par distances). — 600 francs.

Lundi 7 juillet, à trois heures et demie.

1<sup>er</sup> Prix Boiard (Vélo handicap) Gentlemen, Jockeys et Amateurs. — 300 francs par prix. Entrée, 25 francs.

2<sup>o</sup> Prix Sornette (Selling stakes). — 350 francs. Entrée, 40 francs; forfait, 20 francs.

3<sup>o</sup> Prix des Dames (course de haies). — 400 francs. Entrée, 20 francs.

4<sup>o</sup> Prix de la Ville (haies handicap). — 600 francs. Entrée, 60 francs.

Les engagements pour les quatre Courses d'été ont été adressés à M. Lucien Lemonnier, café Caron, place Ribour, à Lille, jusqu'au lundi 30 juin, à quatre heures. Les handicaps seront publiés le mardi 1<sup>er</sup> juillet à 6 heures du soir.

## FAITS DIVERS

**Cinq enfants tués par leur mère.**— Albany a été, récemment, le théâtre d'une horrible tragédie. Une femme d'Albany, âgée de trente-trois ans et femme d'un forgeron allemand, a eu un accès de folie, coupé avec un rasoir la gorge de ses quatre enfants, âgés de sept, cinq et trois ans, et le dernier de neuf mois. Plus prenant dans ses bras les deux derniers enfants, elle les a étranglés et a jeté leur corps dans un puits.

Quand la police avertie par M. Schreifer, qui, en rentrant de son travail, avait trouvé ses quatre enfants égorgés, s'est mise à la recherche de la mère, ce n'est qu'après de longues recherches qu'elle a retrouvé son corps horriblement mutilé sur la voie du chemin de fer. La tête, les deux jambes et un bras étaient séparés du tronc, qui ne formait plus lui-même qu'une masse informe et sanglante. La petite fille vivait encore, mais elle avait le pied gauche coupé, ainsi que le bras gauche au-dessus du poignet; elle n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

Avant de mourir elle a raconté que sa mère l'avait maintenue de force sur la voie, malgré les efforts désespérés qu'elle faisait pour lui échapper, jusqu'à ce qu'une locomotive vint frapper la pauvre folle et lui faire lâcher prise. On a tiré de la folle de Mme Schreifer un cigare qui lui avait servi à se couper avec son dernier enfant.

Quand la police avertie par M. Schreifer, qui, en rentrant de son travail, avait trouvé ses quatre enfants égorgés, s'est mise à la recherche de la mère, ce n'est qu'après de longues recherches qu'elle a retrouvé son corps horriblement mutilé sur la voie du chemin de fer. La tête, les deux jambes et un bras étaient séparés du tronc, qui ne formait plus lui-même qu'une masse informe et sanglante. La petite fille vivait encore, mais elle avait le pied gauche coupé, ainsi que le bras gauche au-dessus du poignet; elle n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

Avant de mourir elle a raconté que sa mère l'avait maintenue de force sur la voie, malgré les efforts désespérés qu'elle faisait pour lui échapper, jusqu'à ce qu'une locomotive vint frapper la pauvre folle et lui faire lâcher prise. On a tiré de la folle de Mme Schreifer un cigare qui lui avait servi à se couper avec son dernier enfant.

Quand la police avertie par M. Schreifer, qui, en rentrant de son travail, avait trouvé ses quatre enfants égorgés, s'est mise à la recherche de la mère, ce n'est qu'après de longues recherches qu'elle a retrouvé son corps horriblement mutilé sur la voie du chemin de fer. La tête, les deux jambes et un bras étaient séparés du tronc, qui ne formait plus lui-même qu'une masse informe et sanglante. La petite fille vivait encore, mais elle avait le pied gauche coupé, ainsi que le bras gauche au-dessus du poignet; elle n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

Avant de mourir elle a raconté que sa mère l'avait maintenue de force sur la voie, malgré les efforts désespérés qu'elle faisait pour lui échapper, jusqu'à ce qu'une locomotive vint frapper la pauvre folle et lui faire lâcher prise. On a tiré de la folle de Mme Schreifer un cigare qui lui avait servi à se couper avec son dernier enfant.

Quand la police avertie par M. Schreifer, qui, en rentrant de son travail, avait trouvé ses quatre enfants égorgés, s'est mise à la recherche de la mère, ce n'est qu'après de longues recherches qu'elle a retrouvé son corps horriblement mutilé sur la voie du chemin de fer. La tête, les deux jambes et un bras étaient séparés du tronc, qui ne formait plus lui-même qu'une masse informe et sanglante. La petite fille vivait encore, mais elle avait le pied gauche coupé, ainsi que le bras gauche au-dessus du poignet; elle n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

Avant de mourir elle a raconté que sa mère l'avait maintenue de force sur la voie, malgré les efforts désespérés qu'elle faisait pour lui échapper, jusqu'à ce qu'une locomotive vint frapper la pauvre folle et lui faire lâcher prise. On a tiré de la folle de Mme Schreifer un cigare qui lui avait servi à se couper avec son dernier enfant.

Quand la police avertie par M. Schreifer, qui, en rentrant de son travail, avait trouvé ses quatre enfants égorgés, s'est mise à la recherche de la mère, ce n'est qu'après de longues recherches qu'elle a retrouvé son corps horriblement mutilé sur la voie du chemin de fer. La tête, les deux jambes et un bras étaient séparés du tronc, qui ne formait plus lui-même qu'une masse informe et sanglante. La petite fille vivait encore, mais elle avait le pied gauche coupé, ainsi que le bras gauche au-dessus du poignet; elle n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

Avant de mourir elle a raconté que sa mère l'avait maintenue de force sur la voie, malgré les efforts désespérés qu'elle faisait pour lui échapper, jusqu'à ce qu'une locomotive vint frapper la pauvre folle et lui faire lâcher prise. On a tiré de la folle de Mme Schreifer un cigare qui lui avait servi à se couper avec son dernier enfant.

Quand la police avertie par M. Schreifer, qui, en rentrant de son travail, avait trouvé ses quatre enfants égorgés, s'est mise à la recherche de la mère, ce n'est qu'après de longues recherches qu'elle a retrouvé son corps horriblement mutilé sur la voie du chemin de fer. La tête, les deux jambes et un bras étaient séparés du tronc, qui ne formait plus lui-même qu'une masse informe et sanglante. La petite fille vivait encore, mais elle avait le pied gauche coupé, ainsi que le bras gauche au-dessus du poignet; elle n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

Avant de mourir elle a raconté que sa mère l'avait maintenue de force sur la voie, malgré les efforts désespérés qu'elle faisait pour lui échapper, jusqu'à ce qu'une locomotive vint frapper la pauvre folle et lui faire lâcher prise. On a tiré de la folle de Mme Schreifer un cigare qui lui avait servi à se couper avec son dernier enfant.

Quand la police avertie par M. Schreifer, qui, en rentrant de son travail, avait trouvé ses quatre enfants égorgés, s'est mise à la recherche de la mère, ce n'est qu'après de longues recherches qu'elle a retrouvé son corps horriblement mutilé sur la voie du chemin de fer. La tête, les deux jambes et un bras étaient séparés du tronc, qui ne formait plus lui-même qu'une masse informe et sanglante. La petite fille vivait encore, mais elle avait le pied gauche coupé, ainsi que le bras gauche au-dessus du poignet; elle n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

Avant de mourir elle a raconté que sa mère l'avait maintenue de force sur la voie, malgré les efforts désespérés qu'elle faisait pour lui échapper, jusqu'à ce qu'une locomotive vint frapper la pauvre folle et lui faire lâcher prise. On a tiré de la folle de Mme Schreifer un cigare qui lui avait servi à se couper avec son dernier enfant.

Quand la police avertie par M. Schreifer, qui, en rentrant de son travail, avait trouvé ses quatre enfants égorgés, s'est mise à la recherche de la mère, ce n'est qu'après de longues recherches qu'elle a retrouvé son corps horriblement mutilé sur la voie du chemin de fer. La tête, les deux jambes et un bras étaient séparés du tronc, qui ne formait plus lui-même qu'une masse informe et sanglante. La petite fille vivait encore, mais elle avait le pied gauche coupé, ainsi que le bras gauche au-dessus du poignet; elle n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

Avant de mourir elle a raconté que sa mère l'avait maintenue de force sur la voie, malgré les efforts désespérés qu'elle faisait pour lui échapper, jusqu'à ce qu'une locomotive vint frapper la pauvre folle et lui faire lâcher prise. On a tiré de la folle de Mme Schreifer un cigare qui lui avait servi à se couper avec son dernier enfant.

Quand la police avertie par M. Schreifer, qui, en rentrant de son travail, avait trouvé ses quatre enfants égorgés, s'est mise à la recherche de la mère, ce n'est qu'après de longues recherches qu'elle a retrouvé son corps horriblement mutilé sur la voie du chemin de fer. La tête, les deux jambes et un bras étaient séparés du tronc, qui ne formait plus lui-même qu'une masse informe et sanglante. La petite fille vivait encore, mais elle avait le pied gauche coupé, ainsi que le bras gauche au-dessus du poignet; elle n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

Avant de mourir elle a raconté que sa mère l'avait maintenue de force sur la voie, malgré les efforts désespérés qu'elle faisait pour lui échapper, jusqu'à ce qu'une locomotive vint frapper la pauvre folle et lui faire lâcher prise. On a tiré de la folle de Mme Schreifer un cigare qui lui avait servi à se couper avec son dernier enfant.

Quand la police avertie par M. Schreifer, qui, en rentrant de son travail, avait trouvé ses quatre enfants égorgés, s'est mise à la recherche de la mère, ce n'est qu'après de longues recherches qu'elle a retrouvé son corps horriblement mutilé sur la voie du chemin de fer. La tête, les deux jambes et un bras étaient séparés du tronc, qui ne formait plus lui-même qu'une masse informe et sanglante. La petite fille vivait encore, mais elle avait le pied gauche coupé, ainsi que le bras gauche au-dessus du poignet; elle n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

Avant de mourir elle a raconté que sa mère l'avait maintenue de force sur la voie, malgré les efforts désespérés qu'elle faisait pour lui échapper, jusqu'à ce qu'une locomotive vint frapper la pauvre folle et lui faire lâcher prise. On a tiré de la folle de Mme Schreifer un cigare qui lui avait servi à se couper avec son dernier enfant.

Quand la police avertie par M. Schreifer, qui, en rentrant de son travail, avait trouvé ses quatre enfants égorgés, s'est mise à la recherche de la mère, ce n'est qu'après de longues recherches qu'elle a retrouvé son corps horriblement mutilé sur la voie du chemin de fer. La tête, les deux jambes et un bras étaient séparés du tronc, qui ne formait plus lui-même qu'une masse informe et sanglante. La petite fille vivait encore, mais elle avait le pied gauche coupé, ainsi que le bras gauche au-dessus du poignet; elle n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

Avant de mourir elle a raconté que sa mère l'avait maintenue de force sur la voie, malgré les efforts désespérés qu'elle faisait pour lui échapper, jusqu'à ce qu'une locomotive vint frapper la pauvre folle et lui faire lâcher prise. On a tiré de la folle de Mme Schreifer un cigare qui lui avait servi à se couper avec son dernier enfant.

Quand la police avertie par M. Schreifer, qui, en rentrant de son travail, avait trouvé ses quatre enfants égorgés, s'est mise à la recherche de la mère, ce n'est qu'après de longues recherches qu'elle a retrouvé son corps horriblement mutilé sur la voie du chemin de fer. La tête, les deux jambes et un bras étaient séparés du tronc, qui ne formait plus lui-même qu'une masse informe et sanglante. La petite fille vivait encore, mais elle avait le pied gauche coupé, ainsi que le bras gauche au-dessus du poignet; elle n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

moralité douteuse, était loin d'être prospère et valait mieux au jeune homme plusieurs plaintes en escroquerie. La famille Berthoud, pour sauvegarder la portion de fortune qui lui revenait dans la succession maternelle, avait dû lui faire nommer un conseil judiciaire.

Arrêté à Bruxelles, sur la demande du parquet, et extradé, Paul Berthoud, dans ses premiers interrogatoires, protesta de son innocence, bien que ses affirmations, sous divers points, eussent été reconnues absolument mensongères, et que l'ex-pert chimiste commis pour analyser les débris de vêtements trouvés dans le chemin, M. Perrand déclarât qu'ils étaient identiques aux doublures et à l'étoffe d'un gilet saisi à son domicile. Mais le 16 mars dernier, après un interrogatoire accablant, il fit les aveux les plus complets.

Il comparait aujourd'hui devant la cour d'assises de la Loire, siégeant à Montbrison.

M<sup>e</sup> Demange, du barreau de Paris, présente sa défense.

Nous ferons connaître les résultats.

## REVENUS PROPRES

X... un de nos confrères, est très gourmand. Tous les jours, chez le pâtissier, il se livre à une consommation énorme de biscuits.

Un jour, il se leva de son lit, et se dirigea vers la cuisine, où il avait fait faire un gâteau de biscuits, et se mit à manger.

— Combien dois-je, madame? — Douze francs, monsieur.

— Diable, c'est cher, j'aurais aimé, par mégarde, un biscuit de Sèvres.

Soirée de printemps. Monsieur et madame se sont attardés dans le jardin après dîner. L'air tiède, la brise parfumée, la solitude, tout porte aux épanchements.

— Mon cher, si je mourais, est-ce que tu te remarquerais? — Madame, avec reproche: — Oh! pas tout de suite!

En police correctionnelle. Le président interroge un témoin: — Quelle est votre profession? — Je suis tailleur, monsieur président.

— Alliez-vous souvent chez le prévenu? — Ma foi, non... j'y allais de loin-à-loin... — Témoin, vous n'êtes point ici pour exercer votre profession!

## PROGRAMMES DES THEATRES

**Hippodrome Roubaix.**— Dimanche 29 juin 1884. — Représentation extraordinaire donnée par les artistes du Grand Théâtre de Lille avec le concours de Mlle J. de la Roche, première danseuse, et de M. J. de la Roche, premier danseur.

**Grand-Théâtre de Lille.**— Le 30 juin 1884. — Le 1<sup>er</sup> acte de la pièce de M. de la Roche, intitulée « Le Maître de la Roche ».

**Grand-Théâtre de Lille.**— Le 30 juin 1884. — Le 2<sup>e</sup> acte de la pièce de M. de la Roche, intitulée « Le Maître de la Roche ».

**Grand-Théâtre de Lille.**— Le 30 juin 1884. — Le 3<sup>e</sup> acte de la pièce de M. de la Roche, intitulée « Le Maître de la Roche ».

**Grand-Théâtre de Lille.**— Le 30 juin 1884. — Le 4<sup>e</sup> acte de la pièce de M. de la Roche, intitulée « Le Maître de la Roche ».

**Grand-Théâtre de Lille.**— Le 30 juin 1884. — Le 5<sup>e</sup> acte de la pièce de M. de la Roche, intitulée « Le Maître de la Roche ».

**Grand-Théâtre de Lille.**— Le 30 juin 1884. — Le 6<sup>e</sup> acte de la pièce de M. de la Roche, intitulée « Le Maître de la Roche ».

**Grand-Théâtre de Lille.**— Le 30 juin 1884. — Le 7<sup>e</sup> acte de la pièce de M. de la Roche, intitulée « Le Maître de la Roche ».

**Grand-Théâtre de Lille.**— Le 30 juin 1884. — Le 8<sup>e</sup> acte de la pièce de M. de la Roche, intitulée « Le Maître de la Roche ».

**Grand-Théâtre de Lille.**— Le 30 juin 1884. — Le 9<sup>e</sup> acte de la pièce de M. de la Roche, intitulée « Le Maître de la Roche ».

**Grand-Théâtre de Lille.**— Le 30 juin 1884. — Le 10<sup>e</sup> acte de la pièce de M. de la Roche, intitulée « Le Maître de la Roche ».

**Grand-Théâtre de Lille.**— Le 30 juin 1884. — Le 11<sup>e</sup> acte de la pièce de M. de la Roche, intitulée « Le Maître de la Roche ».

**Grand-Théâtre de Lille.**— Le 30 juin 1884. — Le 12<sup>e</sup> acte de la pièce de M. de la Roche, intitulée « Le Maître de la Roche ».

**Grand-Théâtre de Lille.**— Le 30 juin 1884. — Le 13<sup>e</sup> acte de la pièce de M. de la Roche, intitulée « Le Maître de la Roche ».

**Grand-Théâtre de Lille.</**